

Département du Var

## VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton du BEAUSSET

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 - 06 - 12

Séance du 3 juin 2014

Nombre de Conseillers 33  
En exercice : 33  
Présents : 27

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quatorze, le trois juin,

Représentés : 6

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER  
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la  
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire  
Adjoints : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT,  
Messieurs FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

Conseillers Municipaux : Mesdames, BERTOIA, CIDALE,  
GIACALONE, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOUTUS-JAQUIER,  
NEGREL-SALLES, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO,  
VALVERDE, VIDAL, Messieurs, BERNARD, GUEGUEN,  
LUCIANO, ROCHE, SAOUT, SERRE, VALENTIN

AFFECTATION  
DES RESULTATS

EXERCICE 2013

ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF

Etaient représentés :  
Adjoints : Madame Michèle VANPEE (procuration à Monsieur  
Louis FERRARA, Monsieur Antoine BAGNO (Procuration à  
Monsieur Frédéric HERBAUT)

Conseillers Municipaux : Madame Elisabeth LALESART  
(procuration à Monsieur Jean-Luc BERNARD), Messieurs Gérard  
BUONCRISTIANI (procuration à Madame Christine ORSINI),  
Patrice CATTUI (procuration à Monsieur Pierre LUCIANO),  
Claude GIULIANO (procuration à Madame Michèle NEGREL-  
SALLES)

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,  
Secrétaire de séance.

Vu l'instruction comptable M 49 à laquelle sont soumis les services publics industriels et commerciaux,

Vu le Budget du service de l'Assainissement Collectif de la Commune, exercice 2014,

Vu la consultation de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en sa séance du 21 mai 2014,

Vu la consultation de la Commission des Finances en sa séance du 23 mai 2014,

Après avoir entendu le Compte Administratif- exercice 2013 - en la présente séance,

Statuant sur l'affectation du résultat dégagé au Compte Administratif de l'exercice 2013,

Constatant que le Compte Administratif présente un excédent d'exploitation de 758 377,02 €,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter ce résultat de la manière suivante :

<b>Résultat de la section d'exploitation</b>	<b>758 377,02</b>
Affectation	
<b>Section d'exploitation</b>	
002 Résultat d'exploitation reporté	364 627,59
Affectation	
<b>Section d'investissement</b>	
1068 Autres réserves	393 749,43

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Adopte par :

26 Voix POUR

7 ABSTENTIONS

(Mesdames Elisabeth LALESART (procuration à Monsieur Jean-Luc BERNARD), Stéphanie LEITE, Monsieur Jean-Luc BERNARD) –

(Monsieur Claude GIULIANO (procuration à Madame Michèle NEGREL-SALLES), Madame Michèle NEGREL-SALLES,)

(Monsieur Philippe SERRE, Madame Marie-Pierre VALVERDE)

L'affectation du résultat de la section d'exploitation – Assainissement Collectif – Exercice 2013 – ci-dessus présentée.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conformément

Le Maire

Philippe BARTHELIN

